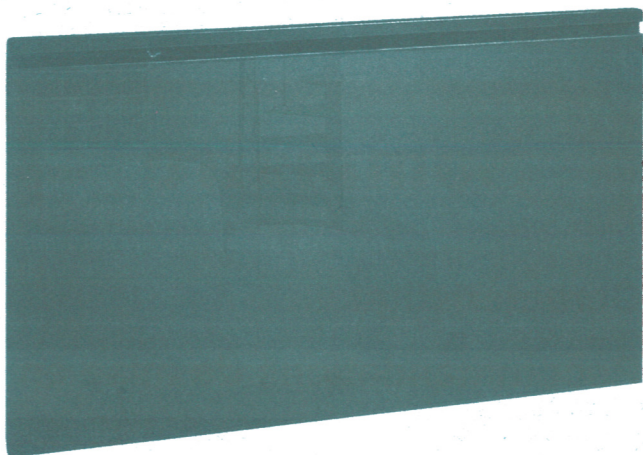


# VERANO

*Panneau Rayonnant en Verre*

Régulation électronique  
**6**  
ordres  
multitarif



*Manuel d'utilisation*  
*Installation et Bon de garantie*  
(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)

 **APPLIMO**  
Créateur de confort

## **AVANT PROPOS :**

- Vous venez d'acquérir ce Panneau Rayonnant en verre et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.
- Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.
- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.
- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre appareil.

# **Sommaire**

- 1 - Caractéristiques**
- 2 - Recommandations de mise en place**
- 3 - Installation et fixation**
- 4 - Raccordement électrique**
- 5 - Fonctionnement**
- 6 - Conseils - Entretien**
- 7 - Aides aux diagnostics**
- 8 - Identification de votre appareil**

## 1. CARACTÉRISTIQUES

### ✓ LES COMMANDES COMPRENNENT :

- Un thermostat d'ambiance électronique programmable : l'appareil obéit, par fil pilote, aux ordres Conf., Eco., Conf-1, Conf-2, Hors-Gel. et Arrêt chauffage.
- 1 bouton de réglage du thermostat qui peut être verrouillé sur position fixe ou une plage de température Min. Max.
- 1 commutateur de fonctions, réglable sur : Arrêt, Conf., Eco, Hors-gel., ou Prog.

REFERENCES	PUIS. (W)	TENSION (V~)	INTENSITÉ (A)	HAUT. (mm)	LARG. (mm)	EPAIS. (mm)	POIDS (kg)
1150.2.PC AS	750	230	3,3	480	600	95	8,5
1150.3.PC AS	1000		4,3				
1150.4.PC AS	1250		5,4		807		11,5
1150.5.PC AS	1500		6,5				
1150.7.PC AS	2000		8,7		1000		14

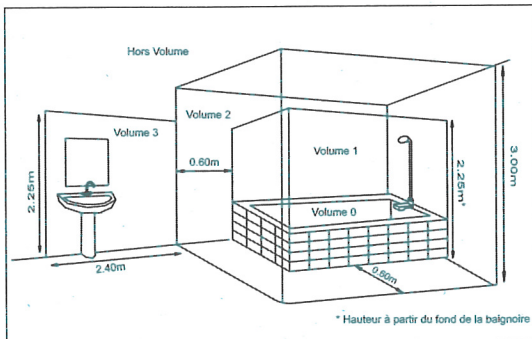
## 2. RECOMMANDATION DE MISE EN PLACE

Cet appareil de chauffage électrique direct est destiné à assurer le chauffage d'ambiance des locaux de type habitat ou assimilables, individuels ou collectifs, neufs ou existants.

L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.

Il doit être installé de façon à ce que les interrupteurs et autres dispositifs de commandes ne puissent être touchés par une personne se trouvant dans la baignoire ou dans la douche.

Cet appareil peut être installé dans le volume 2 ou dans le volume 3 des salles d'eau.



### Installation des appareils

L'installation doit être conforme aux exigences de la norme en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).



**IMPORTANT :  
NE PAS COUVRIR**

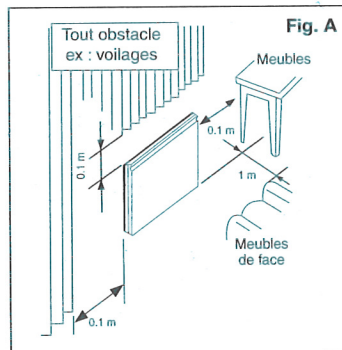
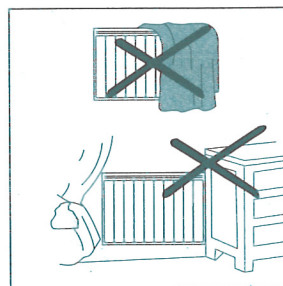
*Si l'appareil est recouvert il y a risque de surchauffe.*

Le logo ci-dessus rappelle ce risque.

Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les grilles d'entrée ou de sortie d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

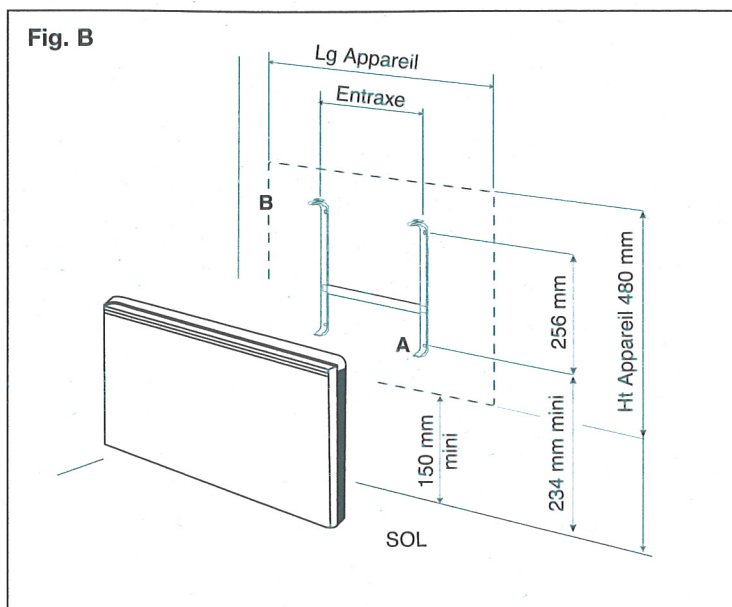
Éviter d'installer l'appareil dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation.

Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc... (Fig. A).



Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

### 3. INSTALLATION ET FIXATION



PUISSANCE	750 W	1000 W	1250 W	1500 W	2000 W
Entraxe	248 mm	248 mm	405 mm	405 mm	535 mm
Lg appareil	600 mm	600 mm	807 mm	807 mm	1000 mm

#### ✓ INSTALLATION

Présenter l'appareil devant le dossier, engager les pattes (Rep. **A**) dans les lumières arrière de l'appareil.

Laisser agir le poids de l'appareil sur le dossier.

Exercer une pression sur l'appareil vers la cloison afin de l'enclencher dans les clips (Rep. **B**).

Vérifier que l'appareil est bien encliqueté en le tirant légèrement vers l'avant.

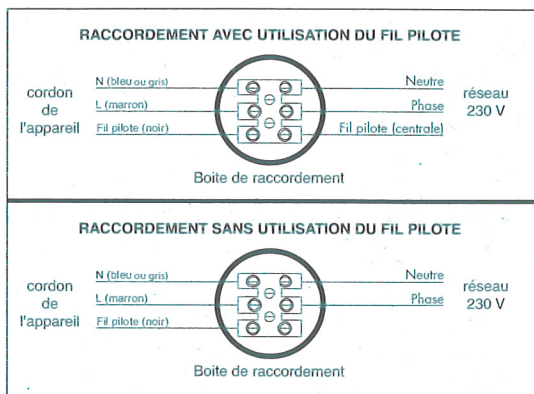
## 4. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

L'installation doit être conforme aux exigences de la norme en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA., dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

### SCHEMA DE RACCORDEMENT



### RESPECTER LE SENS DES BRANCHEMENT

MARRON = PHASE,  
BLEU ou GRIS = NEUTRE,  
NOIR = FIL PILOTE

**Le fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou de fil VERT / JAUNE.**

■ Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

■ Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement.

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	—	0 Volt
Eco	— — —	230 Volts
Hors gel	— —	115 Volts Négatif
Arrêt chauffage	— —	115 Volts Positif
Conf.-1	3s 297 s	230 Volts / 3s
Conf.-2	7s 293 s	230 Volts / 7s

**NOTA :** - Les ordres de programmation sont distribués par les signaux suivants, mesurés par rapport au Neutre.

## 5. FONCTIONNEMENT

La régulation électronique de cet appareil a été conçue pour vous donner le maximum d'économie.

### ✓ LE BOITIER DE COMMANDE (FIG.D) COMPREND :

- . 1 commutateur 5 fonctions **ARRÊT CHAUFFAGE / CONF / ECO / HGEL / PROG**
- . 1 Bouton de réglage de la température CONFORT.
- . 1 Témoin de chauffe.

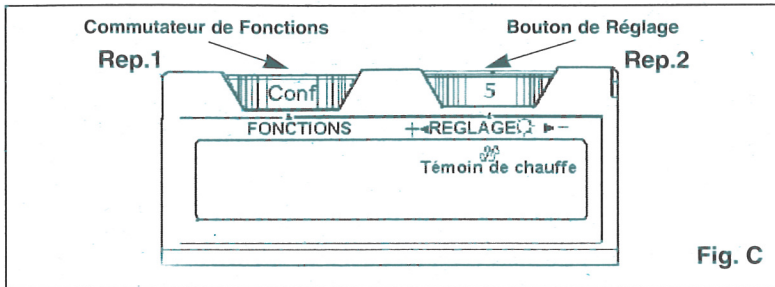


Fig. C

### ✓ LE COMMUTATEUR DE FONCTIONS

VOUS PERMET DE SELECTIONNER 5 FONCTIONS :

- **ARRÊT CHAUFFAGE** : Arrête complètement l'appareil.
- **CONF** : Maintient la pièce à la température Confort réglée par le bouton de réglage du thermostat.
- **ECO** : Maintient la pièce à la température Économique.
- **HGEL** : Maintient la pièce à la température Hors-gel.
- **PROG** : Permet de recevoir des ordres de fonctionnement programmés.

### ✓ RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE CONFORT :

- Mettre le commutateur de fonctions sur Conf.
- Fermer les portes de communication de la pièce ; mettre le bouton de réglage sur le 5. Attendre quelques heures pour que la température de la pièce se soit stabilisée à la valeur souhaitée.
- Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter ou diminuer la valeur de la consigne d'un quart de point avec le bouton de réglage.
- Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.

## ✓ RÉGLAGE DES FONCTIONS ÉCONOMIQUES :

### ● 1<sup>er</sup> cas : VOUS ÊTES DANS LA PIÈCE.

Régler le commutateur de fonctions sur Conf, le voyant Confort s'allume. La température obtenue est celle réglée initialement. Au besoin, affinez cette température à l'aide d'un thermomètre.

### ● 2<sup>ème</sup> cas : VOUS N'ÊTES PAS DANS LA PIÈCE OU LA NUIT.

Régler le commutateur de fonctions sur Eco. Le voyant Eco s'allume, cette position économique provoque un abaissement de la température de la pièce de -3.5° C environ.

### ● 3<sup>ème</sup> cas : HORS GEL POUR UNE ABSENCE DE LONGUE DURÉE.

La pièce n'est pas utilisée (chambre d'amis, ou vous partez plusieurs jours de chez vous). Régler le commutateur de fonctions sur HGEL.

La température de la pièce est maintenue entre 4 et 10° C pour obtenir un maximum d'économie sans risque de gel (tuyauterie de la cuisine ou de la salle de bains protégée ; pas de condensation).

## ✓ RÉGLAGE AVEC PROGRAMMATEUR OU UNE CENTRALE DE PROGRAMMATION :

Ils programment automatiquement votre appareil par l'intermédiaire d'un fil pilote. Une fois la programmation réalisée

· Faire le réglage de la température CONFORT comme indiqué précédemment. Commutateur de fonctions sur CONF et réglage avec le bouton.

· Après stabilisation de la température, placer le commutateur de fonctions sur PROG. Les abaissements seront automatiquement commandés par le programmeur suivant les indications que vous aurez préalablement enregistrées selon votre rythme de vie.

## ✓ CHOIX D'UNE PLAGE DE TEMPÉRATURE :

. Les 2 index situés sur la manette du thermostat sont des butées que l'on peut déplacer (après les avoir extraits de leur emplacement d'origine).

Pour obtenir le point Max. d'une plage de température par limitation de la rotation, placer l'index dans le trou face au **M**.

Pour obtenir une température fixe préalablement réglée, placer l'index dans le trou face au **F**.

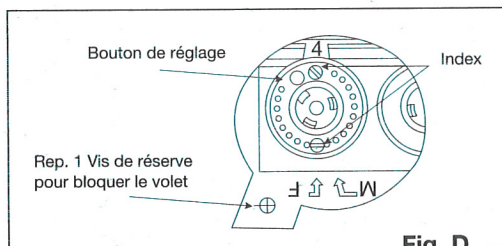


Fig. D



## UTILISATION DU MODE 6 ORDRES PAR FIL PILOTE

Si votre installation est gérée par un gestionnaire type Tempo d'EDF, les abaissements de Conf.-1 ou Conf.-2 se feront sur ordre de cette centrale, selon la période tarifaire.

Les 6 ordres sont Conf., Eco., Conf.-1, Conf.-2, Hors-Gel, et Arrêt chauffage (voir tableau du chapitre - 4).

\* **Conf.-1** provoque un abaissement de la température de  $-1^{\circ}\text{C}$  par rapport à la position Confort.

\* **Conf.-2** provoque un abaissement de la température de  $-2^{\circ}\text{C}$  par rapport à la position Confort.

### REMARQUES :

- Les fonctions Conf.-1 et Conf.-2 permettent de diminuer les consommations électriques par l'intermédiaire d'une Centrale de Programmation réalisant de la gestion tarifaire selon les contrats type TEMPO d'EDF.

***- Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres : les changements commandés par le gestionnaire et le programmeur ne sont pas immédiats : il faut attendre environ 15 secondes avant leur prise en compte.***

#### ■ **Usage exceptionnel : Dérogation d'un appareil de sa programmation.**

Quelque soit l'ordre transmis par la Centrale de programmation ou le gestionnaire de temps, vous pouvez :

- Si l'appareil est installé dans une chambre occupée par une personne malade, par exemple, vous pouvez maintenir la température CONFORT en permanence (commutateur 1 sur CONF) sauf si l'ordre transmis est Hors-gel ou Arrêt chauffage.

- Si la pièce est inoccupée (chambre d'amis par exemple), maintenir la température à une valeur très basse en permanence (positionner le commutateur sur HGEL) sauf si l'ordre transmis est Arrêt chauffage.

**Dans les 2 cas ci-dessus, dès suppression de l'usage exceptionnel, replacer le commutateur sur PROG.**

### **NOTA :**

Si votre installation est équipée d'un délesteur de puissance, le délestage est prioritaire ; il est possible que l'appareil ne chauffe pas, le commutateur étant sur CONF.

Dès la fin du délestage, l'appareil se remettra en chauffe.

## Conditions de garantie

La garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

### ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

### CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent.

Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.



## Bon de garantie

TYPE : \_\_\_\_\_

PUISSANCE : \_\_\_\_\_

DATE DE  
FABRICATION : \_\_\_\_\_

DATE DE  
MISE EN SERVICE : \_\_\_\_\_

**Cachet du vendeur**

CET APPAREIL A ÉTÉ ÉTUDIÉ, CONÇU ET RÉALISÉ AVEC SOIN  
POUR VOUS DONNER ENTIÈRE SATISFACTION

 **APPLIMO**  
Créateur de confort

13, rue Jean Dollfus - 75018 Paris  
SA CAPITAL 4 460 000 € - RC Paris B 334 835 550  
Tél. : 01 53 06 26 00 - Fax. 01 42 28 93 43 - <http://www.applimo.fr>

ICA-101891/09